

Cfdt: GROUPE ATOS

Demande Atos

réouverture Négo



Frais Professionnels
Risques Psychosociaux
Contrat de génération
Intéressement
Fond social
GPEC

Pour plus d'informations : www.cfdt-atos.org
Contact : cfdt@atos.net Appli mobile : CFDT Atos
Nous suivre : <https://www.linkedin.com/company/CFDT-atos>

Contexte : Les Organisations syndicales ont reçu un projet d'accord calamiteux sur le remboursement des frais professionnels, mis directement à la signature. Finalisée hors réunions de négociations, c'est une insulte faite aux salariés et aux syndicats destiné à faire encore un maximum d'économies. de bouts de chandelles sur le dos des salariés en squeezant les droits liés aux branches et aux conventions collectives ! La CFDT ne signera pas cet accord.

Frais professionnels : La CFDT demande à la direction de revoir sa copie, en réouvrant la négociation pour la mener cette fois-ci de façon loyale comme cela a été fait dans le cadre d'autres négociations qui ont abouti à des accords porteurs de nouveaux droits pour nos collègues, **dans l'intérêt de tous**. Il n'en demeure pas moins qu'en l'état, le projet d'accord transformé en note unilatérale sera facilement contestable en justice. Nous invitons la direction à méditer le cas de la note unilatérale sur la compensation des surtemps de trajet.

Intéressement : La CFDT observe le budget prévisionnel et l'historique des résultats passés. L'accord Intéressement n'est toujours pas fécond. Cet accord comprend une clause de revoyure qui permet de redéfinir par avenant de nouveaux seuils de déclenchement pour 2020. La CFDT demande l'ouverture rapide de cette négociation afin d'aboutir, avant fin juin, à un accord sur l'intéressement en cohérence avec nos résultats et objectifs.

Risques Psychosociaux Au vu des réorganisations annoncées et des réorganisations en cours, les risques psychosociaux sont une réalité que la direction ne peut occulter. Or il n'y a plus d'accord RPS en vigueur chez Atos depuis plusieurs mois, ni aucun dispositif de remplacement. La CFDT demande donc la réouverture rapide de la négociation sur les Risques Psychosociaux .

Contrat de génération : La CFDT demande également l'ouverture rapide de la négociation sur le contrat de génération. En effet comme signalé à plusieurs reprises à la direction par toutes les organisations syndicales, les salariés sont en attente de cet accord.

Fond social : dédié à des actions individuelles ou collectives en cas de difficultés de santé, sous forme d'aides exceptionnelles sous conditions de ressources. Il est insuffisamment utilisé . la CFDT propose d'élargir les conditions d'accès pour toucher davantage de salariés.

GPEC: Echech d'une négo qui s'est pourtant bien déroulée et qui a pour vocation de préserver l'employabilité des salariés. La direction impose des dispositions moins disantes que la loi que les syndicats ont refusés. La CFDT demande à la direction de revoir sa position pour l'interêt de notre entreprise et de ses salariés.